



FCA-23-VL-MQGAZ-2H-V1A

PROGRAMME DE FORMATION

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION :

Maintien de qualification relative au contrôle technique des véhicules équipés d'un réservoir de gaz carburant.

OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE :

A l'issue de la formation, le contrôleur sera capable de connaître les dernières évolutions réglementaires et techniques nécessaires à son maintien de qualification.

REFERENCEMENT :

Le référencement de cette formation est conforme au point 3.1 du cahier des charges CDC 30 relatif aux organismes et programmes des formations relatives au contrôle technique.

TYPE D'ACTION DE FORMATION :

Formation de maintien de qualification des contrôleurs (point B.1.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. Entretien ou perfectionnement des connaissances (Article L 6313-1 du Code du Travail).

CATEGORIE DE VEHICULES CONCERNES :

Véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes de catégorie internationale M1 et N1 équipés d'un réservoir de gaz carburant.

PUBLIC VISE :

Contrôleur technique de véhicules légers gaz.

PREREQUIS :

Titulaire d'une qualification de contrôleur technique véhicules légers et d'une formation initiale gaz.

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation intégralement à distance à suivre sur une plateforme LMS (Talentsoft),

OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE :

Les contrôleurs disposant d'une qualification pour le contrôle des véhicules équipés d'un réservoir de gaz carburant justifient par ailleurs d'un complément de formation d'au moins 2 heures par année civile concernant le contrôle de ces véhicules.

CONDITIONS :

Le contenu de cette formation est fourni par le CETIM

DUREE :

2 heures



FCA-23-VL-MQGAZ-2H-V1A

PROGRAMME DE FORMATION

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION :

N°	Séance	OBJECTIFS Intermédiaires	Durée
1	FAD	<ul style="list-style-type: none">➤ Evaluation initiale.➤ Contexte réglementaire.➤ Les réservoirs de stockage de gaz pour véhicules légers GPL.➤ Les réservoirs de stockage de gaz pour véhicules légers GNC.➤ Installation GPL.➤ Installation GNC.➤ Les défaillances constatables.➤ Comparaison GPL / GNC➤ Contrôle des émissions polluantes➤ Evaluation finale	2 heures minimum

DUREE DE LA FORMATION :

La formation à distance ne peut être inférieure à 2 heures.

CRITERES DE VALIDATION :

La formation sera validée sous réserve :

- D'un temps de connexion de 2 heures minimum
- D'une note minimum de 14/20, soit six fautes maximums au questionnaire d'évaluation en FAD